

Solvay va diminuer ses rejets calcaires sur les plages de Rosignano



Sable blanc et mer aux reflets caribéens sur la plage de Rosignano située à côté de l'usine Solvay. © AFP

Stratégie de communication visant à créer un contre-feu ou pur hasard du calendrier, comme le prétend Solvay ? Toujours est-il que ce mardi, veille de la diffusion de l'émission « #Investigation » de la RTBF, le groupe chimique a annoncé son intention de réduire « considérablement » le rejet de résidus calcaires dans la mer provenant de son usine italienne de Rosignano, non loin de Livourne. Depuis plus de deux ans, un fonds activiste londonien Bluebell Capital Partners a lancé une croisade contre Solvay à ce sujet, l'accusant de déverser « des rejets chimiques et toxiques » dans la mer. Solvay a toujours démenti le caractère nocif de ces résidus, indiquant qu'il s'agit de matériaux naturels – du calcaire, du gypse et du sable – résultant de la transformation de roches cal-

caires en carbonate de soude. Ce sont ces résidus qui expliquent l'air faussement paradisiaque des plages de Rosignano : eau transparente, plage blanche... Face à la pression du fonds et au dommage occasionné à sa réputation, Solvay a décidé de transiger. En échange de l'arrêt de la campagne environnementale de Bluebell, l'entreprise s'engage à réduire le volume de rejets de 20 % en 2030 et de 40 % en 2040. Quinze millions vont être investis à cette fin. Elle a par ailleurs annoncé tester un nouveau procédé de fabrication de carbonate de soude sur son site de Dombasle (France) qui permet de réduire de 50 % les émissions de CO₂, de diminuer la consommation d'eau et d'éliminer complètement les résidus calcaires.

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER

PROCÈS DE L'ATTENTAT DE NICE

« J'ai été pris dans un engrenage, je regrette pour les victimes »



Au procès de l'attentat de Nice, tous les accusés se dédouanent. Ils affirment qu'ils ignoraient tout du projet sanglant du terroriste.

JOËLLE MESKENS
ENVOYÉE PERMANENTE À PARIS

J e n'ai rien à voir avec ça. J'ai été pris dans un engrenage, j'ai été piégé. Je n'ai rien vu venir. J'avais bien noté un petit changement de comportement (chez Mohamed Laouaiej Bouhleh, le terroriste, NDLR), mais je ne pouvais pas lire dans ses pensées. C'est un salopard. C'est injuste d'arracher la vie des innocents. C'est une ordure qui a fait ça ! La nuit du 14 juillet 2016, j'étais avec les blessés. C'est mon cœur qui parlait. Pour moi, la religion, c'est juste la spiritualité, rien d'autre. Je n'ai jamais été violent. » Au soir du deuxième jour d'audience, Mohamed Ghraieb pleurniche longuement à la barre en évoquant son lien avec le terroriste qui, au volant d'un dix-neuf tonnes de location, a semé quatre-vingt-six fois la mort il y a six ans sur la Promenade des Anglais, à Nice, un soir de 14 juillet.

Avant lui, les six autres accusés présents au procès devant la cour d'assises spéciale de Paris ont versé dans le même registre. Sans grande compassion pour les victimes, ils ont surtout cherché à se démarquer du terroriste, Mohamed Laouaiej Bouhleh, en se lamentant sur leur propre sort devant les quelques familles de victimes pré-

sentes.

« J'aimerais exprimer mes regrets », geint Endri Elezi en s'effondrant en sanglots, la main sur le visage. « J'ai fait quelque chose que je n'aurais pas dû faire. » « Je suis vraiment désolé, je regrette beaucoup pour les victimes et leur famille. Je reconnais ma grande erreur d'avoir transporté une arme. Mais je ne me rendais pas compte des intentions de cette personne », dit un troisième, Maksim Celaj. Enkedja Zace, seule femme renvoyée devant la cour d'assises spéciale, ne verse pas vraiment dans le sentimentalisme : « J'avais un commerce, quand il y a eu ce truc, j'ai tout perdu. Dites-moi ce que je fais ici ! », s'agace-t-elle dans un français approximatif.

Pas une once de responsabilité

Le très ferme président Laurent Ravio mordille nerveusement ses lunettes. C'est la première fois, au terme de deux jours d'audience, qu'il interroge les accusés sur les faits. Et si tous ont promis depuis la veille de répondre à toutes les questions pour « apporter leur concours à la justice », il apparaît déjà qu'aucun ne reconnaît une once de responsabilité dans l'attentat.

Dans l'après-midi, la cour avait décortiqué les liens que chacun des huit accusés avait entretenus avec le chauffeur du camion. L'enquête a démontré que de nombreux SMS avaient été échangés entre eux depuis parfois plusieurs années, que des selfies avaient été retrouvés dans les téléphones de certains d'entre eux, les montrant dans les jours précédant l'attentat en compagnie du terroriste et faisant parfois un doigt d'honneur, que des messages évoquaient l'achat d'armes ou de stupéfiants. Mais à leur interpellation, tous

Les accusés étaient interrogés sur les faits pour la première fois, après deux jours d'audiences. © REUTERS.

s'en étaient tenus à la même ligne de défense. Mohamed Laouaiej Bouhleh était tout juste une « connaissance », au mieux un « camarade ». Tous s'étaient défendus d'avoir une pratique rigoureuse de l'islam, se définissant pour la plupart comme non pratiquants ou faisant tout juste une prière par jour ou respectant « de temps à autre » le ramadan. Tous disaient condamner les attentats tout en admettant « ne pas être Charlie ». Et tous, bien entendu, avançaient n'être pour rien dans le massacre de la Promenade des Anglais.

« Éviter le sensationnalisme »

Ces accusés camperont-ils sur leurs positions quand viendra l'heure d'affronter le regard des victimes ? Près de trois cents d'entre elles ont finalement demandé à être entendues au cours du procès pour dire leurs souffrances. Le président de la cour a proposé que les enfants qui voudront témoigner puissent le faire en visioconférence et avec le visage flouté. En revanche, il ne s'opposera pas, si les parties le demandent, au visionnage des images des caméras de surveillance. Celles-ci ont filmé les 4 minutes et 17 secondes qui ont figé l'horreur après le feu d'artifice. « Mais il faut avoir des choses en tête », a-t-il indiqué. « Est-ce que cela a un intérêt par rapport aux faits, aux accusés, et aux victimes ? » Et d'avertir : « Il faut mesurer le prix à payer de ce visionnage. Je voudrais éviter le voyeurisme ou le sensationnalisme. Ce seront des images très difficiles à supporter. »

soir
mag

Dès ce mercredi

soir
mag

Grace Kelly
Les dernières heures
tragiques d'une icône

TV de 10h00 à 11h00

Trottinettes
Cinq accidents
graves par jour !

Phénomène
Les stars fuient
les réseaux
sociaux

Meghan
Elle dépasse
les bornes

La princesse de Monaco
est décédée
le 14 septembre 1982

3,6

413635100321

3,6

3,6

3,6

3,6

3,6

3,6

3,6

3,6

3,6

3,6

3,6

Grace Kelly

Les dernières
heures tragiques
de la princesse.



Trottinettes
électriques
Elles sont à la
mode mais pas
sans danger.



Pradel raconte
Le sinistre docteur
Petiot entassait
les cadavres dans
sa cave...



Abonnez-vous dès maintenant !

12 mois au prix de 145 € au lieu de 171,60 € (prix de vente au numéro). Tél. 02-616 20 00 - Fax. 02-225 59 01 - www.soirmag.be